



Le titulaire de ce diplôme travaille au sein d'entreprises des secteurs de la charpente et de la construction bois. Il intervient en construction, réhabilitation, rénovation ou restauration de bâtiments et de locaux. Selon les chantiers, il travaille de façon autonome ou en équipe.

En atelier, il taille et traite différentes pièces (poutres, bardages, parquets, escaliers...) d'après les relevés et les croquis qu'il a réalisés. Sur le chantier, il assemble les pièces et pose les ouvrages ou remplace les éléments défectueux. Il sait choisir les matériaux adéquats (bois et dérivés), organiser son chantier (préparation des matériels, mise en sécurité, tri des déchets...) et les diverses étapes de son travail. Il est à même d'évaluer et de contrôler la qualité de ses réalisations.

Exemple(s) de métier(s):

- [charpentier/ère bois](#)

Poursuite des études

Poursuite d'études conditionnelle

Exemples de formations poursuivies :

- [MC Zinguerie](#)
- [Bac pro Interventions sur le patrimoine bâti option charpente](#)
- [Bac pro Technicien constructeur bois](#)
- [Bac pro Technicien de fabrication bois et matériaux associés](#)
- [Bac pro Technicien d'études du bâtiment option A : études et économie](#)
- [Bac pro Technicien du bâtiment : organisation et réalisation du gros oeuvre](#)
- [Bac pro Technicien menuisier-agenceur](#)
- [BP Charpentier bois](#)
- [BP Couvreur](#)
- [BP Maçon](#)

Ministère(s) de Tutelle ministère chargé de l'Éducation nationale

- **Nature du diplôme** diplôme national ou diplôme d'Etat
- **Durée de la formation** 2 ans
- **Niveau terminal d'études** CAP ou équivalent